



*Communauté de communes  
Gartempe Saint-Pardoux*

# Plan Local d'urbanisme intercommunal

## Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux

4.1

Liste des éléments de patrimoine, des commerces à protéger, des changements de destination en zone A et N, des emplacements réservés

Dossier d'arrêt

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du :

Le Président, Jean-Michel Lardillier





**ELEMENTS DE PATRIMOINE IDENTIFIE AU TITRE DE  
L'ARTICLE L.151.19 DU CODE DE L'URBANISME**

# BALLEDENT

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Le Blanchon	0B0601	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
2	Le Bois de Lavaud	0A0378	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
3	Le Bois de Lavaud	0B0195	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
4	Gaffary	0B0667	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
5	Gaffary	0B1245	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
6	Les Monts	0B0452	Puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
7	Le Petit Roumilhac	0C0505	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
8	Bord	0C0141	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
9	L'Houme	0C0369	Puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
10	Balledent	0A1609	Fontaine et mare	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
11	Lavoux	0B0175	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
12	Le Piofoux	0A0257	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
13	Le Piofoux	0A1082	Puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
14	Laprade	0A1343	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
15	Balledent	0A0332	Reposoir surmonté d'une croix	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
16	Le Planchon	0B0579	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
17	Bois Bertrand	0C0571	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

# CHATEAUPONSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Les Tourettes	0A1298	Arbre	Arbre remarquable à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
2	Le Puymailhac	0Z0217	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
3	Le Puymailhac	0Z0118	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
4	Beausoleil	0F0129	Arbre	Arbre remarquable à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
5	Les Gaches	0F0402	Bâti	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
6	La Josnière	AH0301	Bâti	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
7	Les Gaches	0F0014	Bâti	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
8	Les Gaches	AC0138	Arbre	Arbre remarquable à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
9	La Valette	0F0629	Arbre	Arbre remarquable à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
10	Le Bicheuil	0G0336	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
11	Dent	0H1548	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
12	Auzillac	0H1454	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
13	La Lande	0L0378	Bâti	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
14	Montmaud	0L0981	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
15	Saint Martial	0L0076	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
16	Les Vrines	0F1112	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
17	Létrade	0O0260	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme

# CHATEAUPONSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
18	La Garde	0N1995	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
19	La Villaureix	0K0793	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
20	La Bussière Table	0E1336	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
21	La Borderie	0K1319	Vue	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme

# RANCON

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Route de Roumilhac	0A0079	Chapelle Saint Sulpice	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
2	Route de la Croiselière	0A0152	Croix en pierre	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
3	Place Georges Bonnet	AB0230	Croix et puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
4	Rue de la Lalifornie	AB0277	Porte monumentale	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
5	La Caucelle	0F0627	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
6	La Caucelle	0F0632	Fontaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
7	Laclâtre	0F1262	Puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
8	Les Egaux	0E0817	Puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
9	Le Moulin d'Ardent	0D0617	Passerelle	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
10	Roche	0F0515	Viaduc	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

# ROUSSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	34 place Roger Couégnas	AI0144	Maison bourgeoise de 1909	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

# SAINT-AMAND-MAGNAZEIX

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	La Bussière Rapy	ZX0109	Chapelle	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
2	Les Combes	YK0020	Croix granit	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
3	La Vallade	ZB0102	Croix granit	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
4	La Bussière Rapy	ZX0079	Croix granit	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

# SAINT-PARDOUX

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Chatnet Colon	0E0431	Fontaine à restaurer	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
2	Le Bourg	0B1134	Puits à restaurer	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
3	Le Bourg	0B1104	Fontaine/pêcherie à restaurer	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
4	Chatnet Colon	0E0451	Fontaine à restaurer	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

# SAINT-SORNIN-LEULAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Le Bourg	OD1541	Place de la mairie, fontaine, platanes	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
2	Peu Sagnol / Moulin des Ramplottes	ZB0073	Tilleul devant la maison Curutchet	Arbre remarquable à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
3	23 rue du Tramway	OD1407	Anciennes balustrades en bois	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
4	Rue de l'Eglise	YK0064	Eglise	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
5	Rue de l'Eglise	YK0063	Ancien cimetière avec tombes incrustées de porcelaine	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
6	4 rue de l'Ancien Abreuvoir	OD1557	Statue de Marianne de 1882	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
7	Le Bourg	YI0029	Ancienne bascule et ancien calvaire	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
8	Lazaphix	YD0142	Ancien puits	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
9	Chez Bonnet	ZC0072	Ancienne pompe	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
10	Montulat	ZM0093	Trou d'eau, site de plongée, ancienne mine	Élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
11	Chez Thibaud	YP0057	Ancienne pompe	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
12	Place de Trois Tilleuls	OD1148	Ancienne pompe	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
13	Les Fougères	ZL0010	Ancien calvaire	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

## SAINT-SORNIN-LEULAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
14	Villemont	YL0083	Ancien calvaire	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
15	Montulat	ZI0137	Ancien calvaire	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
16	Les Houillères	ZT0029	Ancien calvaire	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme
17	Rue de l'Eglise	YI0032	Ancien calvaire	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme

## SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COUZE

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Le Bourg	AI0075	Forge	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
2	Le Bourg	AI0100	Lavoir	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
3	Le Bourg	AI0070	Four à pain	Élément de patrimoine bâti à protéger, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme

**COMMERCES A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE  
R.151-34 4° DU CODE DE L'URBANISME**

# CHATEAUPONSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Dénomination
1	Place de la République	AE0241	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
2	Place de la République	AE0632	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
3	Rue des Cortilles	AE0379	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
4	Place de la République	AE0379	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
5	Place de la République	AE0374	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
6	Place de la République	AE0534	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
7	Place de la République	AE0296	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
8	Place de la République	AE0276	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
9	Place de la République	AE0334	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
10	Place de la République	AE0578	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
11	Place Ducaux	AE0338	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
12	Place Ducaux	AE0346	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
13	Place Mazwier	AE0344	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
14	Place Mazwier	AH0404	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
15	Place Mazwier	AH0167	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
16	Place Mazwier	AH0240	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
17	Place Mazwier	AE0330	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme

# CHATEAUPONSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Dénomination
18	Rue Jeanne d'Arc	AE0249	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
19	Rue Jeanne d'Arc	AE0235	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
20	Rue Jeanne d'Arc	AE0243	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
21	Rue Jeanne d'Arc	AE0640	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
22	Rue Pasteur	AE0345	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
23	Rue Pasteur	AE0343	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
24	Avenue du 8 Mai 1945	AH0156	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
25	Avenue du 8 Mai 1945	AH0152	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
26	Avenue du 8 Mai 1945	AH0257	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
27	Avenue du 8 Mai 1945	AH0093 AH0094	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
28	Avenue du 8 Mai 1945	AH0155	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
29	Avenue du 8 Mai 1945	AH0193	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
30	Avenue du 8 Mai 1945	AB2199	Local commercial	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme

# SAINT-AMAND-MAGNAZEIX

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Le Bourg	YB0116	Boulangerie	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
2	Le Bourg	YB0117	Coiffeur	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
3	Le Bourg	YB0098	Restaurant	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
4	Le Bourg	YB0152	Cabinet infirmier	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme

# SAINT-SORNIN-LEULAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	La Croix Blanche	YP0055	Restaurant	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme
2	25 rue du Tramway	0D1409	Restaurant	Commerce à protéger, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme

**BATIMENTS SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE  
DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L151-11 2°  
DU CODE DE L'URBANISME**

# BALLEDENT

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Le Planchon		Grange	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme

# ROUSSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Villemedeix	AR0347	Grange	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme

# SAINT-AMAND-MAGNAZEIX

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Mont Cocu	ZT0002	Grange	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
2	Laschamps	ZN0131	Grange 1	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
3	Laschamps	ZN0131	Grange 2	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme

# SAINT-SORNIN-LEULAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
1	Le Monteil	YD0105	Bâtiment Gavanier	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
2	Le Monteil	YD0113	Bâtiment Bouzat	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
3	Le Monteil	YD0111	/	Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme

**EMPLACEMENTS RESERVES AU TITRE DE  
L'ARTICLE L151-41 DU CODE DE L'URBANISME**

## CHATEAUPONSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
ER 1	Bellevue	0F0336	Elargissement de voirie	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 2	Bellevue	0F0333	Gestion des eaux pluviales	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 3	Le Puy Joly	0F0524	Elargissement de voirie	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 4	Les Perrières	0F0322 0F0323	Aménagement du départ d'une voie verte (parking enherbé, table de pique-nique)	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 5	Les Maisons	0Z0163	Aménagement d'une voie verte	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 6	Les Pradelles	0Z0040	Aménagement d'une voie verte	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

# RANCON

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
ER 1	Le Bourg	0A0037 0A1438	Accès au cimetière	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 2	La Bastide	0E0503	Aménagement d'une station d'épuration	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 3	La Bastide	0E0975	Accès à la station d'épuration	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

# ROUSSAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
ER 1	Le Bourg	AD0063	Extension de cimetière	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 2	Le Bourg	AH0116 AH0117 AH0118	Aménagement paysager	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

## SAINT-PARDOUX

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
ER 1	Le Bourg	0B1019 0B1020 0B1021	Agrandissement cimetière et aménagement parking	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 2	Le Bourg	0B0624	Chemin de liaison douce	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 3	Le Bourg	0B1147	Espace public récréatif	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 4	Le Parc	0B0642	Aménagement d'un accès	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 5	Friaudour	0D1040 0D1041 0D0375	Elargissement de la voirie pour améliorer l'accessibilité	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 6	Le Coux	0A1117 0A1713	Elargissement de la voirie pour améliorer l'accessibilité	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

## SAINT-SORNIN-LEULAC

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
ER 1	Le Bourg	OD1543 OD1546	Implantation d'équipement public	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 2	Le Bourg	YB0057	Elargissement de la voie communale	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 3	Le Bourg	YB0112	Elargissement de la voie communale	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 4	Le Bourg	OD1545 OD1546	Elargissement de la voie communale	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 5	Hameau Monteil	Section YD0108	Création de voie publique	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 6	Villemarcheix	YB0008	Elargissement de la voirie d'accès	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 7	Villemarcheix	YB0093	Réalisation de l'assainissement public	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 8	Le Bourg	OD1523	Création de voirie	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 9	Villeracheix	YB0117	Terrain et bâtiment Marsavdon	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 10	Le Bourg	OD1528	Terrain 1AU Marcheguet	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 11	Le Bourg	OD1533	Terrain 1AU Marcheguet	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 12	Le Bourg	OD2030	Aménagement accès	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 13	Le Bourg	YB0052	Construction de logement social	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 14	Les Chassagnes	ZW0005	Station de pompage	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 15	Les Chassagnes	ZV0032 ZV0033	Captages de la station	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

## SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COUZE

N°	Localisation	Parcelle	Dénomination	Type
ER 1	Le Bourg	AI0153 AI0261	Aménagement d'espace public	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 2	Le Bourg	AH0327	Elargissement de liaison douce	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme
ER 3	(La Valette – Ouest)	AX0018	Chapelle / aménagement d'espace public	Emplacement réservé, au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme